

Code RNCP : 29964

Code CPF : 284121

PRESENTATION, OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

Cette licence forme des spécialistes capables de gérer et faire évoluer un parc informatique, ses serveurs et ses applications, de mettre en place les procédures et outils pour assurer la sécurité de données et la disponibilité des services.

L'objectif de la formation est la maîtrise des techniques d'administration de systèmes (système d'exploitation, infrastructures d'hébergement, applicatifs métiers, système d'information de la sécurité) ; l'acquisition d'une base méthodologique, technique et juridique permettant de s'adapter à toutes les problématiques de cybersécurité (intégrité, disponibilité, confidentialité, traçabilité).

Cette formation a obtenu en octobre 2017 le label SecNumEdu délivré par l'ANSSI. A l'issue de la formation, le(a) professionnel(le) est en capacité de :

- Analyser, concevoir, intégrer et mettre en œuvre les techniques d'administration et de sécurisation
- Mettre en place les procédures et méthodes de sécurisation des données respectant la législation en la matière
- Conduire les analyses de risques
- Concevoir et développer des applications respectant les règles de cybersécurité
- Intégrer les méthodes de "DevOps" dans le déploiement et la surveillance des applications
- Participer à la veille technologique

CONTENUS PEDAGOGIQUES

- UE 0 – Enseignements fondamentaux (66h)
- UE 1 – Environnement Spécialité (90h)
- UE 2 – Informatique Développement (114h)
- UE 3 – Informatique Administration (114h)
- UE 4 – Informatique Sécurité (126h)
- UE 5 – Projet Tuteuré (rapport et soutenance)
- UE 6 – Stage (rapport et soutenance)

PRE-REQUIS

Le candidat doit avoir un diplôme bac+2 dans le domaine du développement informatique.

CONTACTS CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

Gestionnaire du CFA : Christèle Grobe / christele.grobe@formasup-ida.com

Site de formation : IUT2 Grenoble, Département Informatique / 04 76 28 46 68

Responsable des admissions : Francis Brunet-Manquat / alternance-info@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

VALIDATION DES ACQUIS

Les connaissances acquises sont évaluées par contrôle continu (épreuves individuelles et projets notés) et par deux restitutions (orales et écrites) du travail réalisé en entreprise.

MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

- Les enseignements académiques sont répartis en séances dans lesquelles alternent de façon dynamique des séquences de cours, travaux dirigés et travaux pratiques. Environ 30% des enseignements sont assurés par des intervenant(e)s du monde professionnel.
- L'approche pédagogique privilégie l'apprentissage par projets, individuels et en groupe, de façon à rendre les apprenant(e)s le plus autonome possible.
- Les apprenant(e)s sont tou(te)s équipé(e)s d'un ordinateur portable personnel afin de développer leur capacité à administrer une machine et des environnements de développement. Tous les cours ont lieu dans des salles adaptées (accès Internet filaire et/ou WIFI, prises électriques individuelles).
- Le Livret Electronique d'Apprentissage sert d'interface entre l'apprenant(e), le(a) tuteur(trice) universitaire et le(a) référent(e) entreprise.

MODALITES D'ENSEIGNEMENT :

Présentiel / hybride si contraintes sanitaires

MODALITES D'EVALUATION ET DIPLOME VISE :

Contrôle continu

DUREE DE LA FORMATION

- Dates de formation : 12 septembre 2022 au 8 septembre 2023
- Nombre d'heures de formation : 510 heures d'enseignements généraux, professionnels, technologiques et 64 heures d'accompagnement
- Rythme d'alternance : calendrier ci-joint

LIEU DE FORMATION

- **Université Grenoble Alpes**
- **UFR** : IUT2 de Grenoble
- **Lieu** : 2 place Doyen Gosse, Grenoble

COÛT DE LA FORMATION

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est gratuite pour l'apprenti-e.

Employeur privé : La prise en charge s'effectue par l'OPCO en fonction de la branche professionnelle de rattachement de l'entreprise.

Employeur public : Seules les collectivités territoriales bénéficient d'une prise en charge partielle du coût de la formation *via* le CNFPT. Les fonctions publiques d'Etat et Hospitalière doivent prendre en charge la totalité du coût de la formation. En cas de reste à charge, il est assumé par l'employeur de l'apprenti-e.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Référent handicap du CFA : Claudia Araujo / claudia.araujo@formasup-ida.com

Référent handicap relais du site de formation : Marie-Pierre Schaeffer / marie-pierre.schaeffer@univ-grenoble-alpes.fr

CONTACTS

Responsable pédagogique : Pierre-François Dutot / pierre-francois.dutot@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat : Christine Neau / 04 76 28 46 68 / christine.neau@univ-grenoble-alpes.fr

Site Web : <https://www-info.iut2.univ-grenoble-alpes.fr/licence-pro-mi/>